

Une pétition « Touche pas à mon École ! » lancée

La mobilisation

La nouvelle carte scolaire, pour la rentrée de septembre 2021 prévoit la fermeture d'une classe du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Quinéville (comprenant Quinéville, Lestre, Saint-Marcouf-de-l'Isle et Fontenay-sur-Mer).

Le conseil municipal en a informé les différentes instances, dont les parents d'élèves. Ils ont décidé de lancer une pétition pour défendre cette classe.

« **Nous avons appris qu'une classe fermerait lors de la rentrée scolaire de septembre 2021. Nous, parents d'élèves, conseil municipal, citoyens, nous nous opposons à cette fermeture** », annoncent-ils. Ils évaluent les conséquences de cette suppression de classe : passage de trois à quatre et cinq niveaux par classe (avec plus de 25 élèves par classe) ; réduction du temps individualisé ; réduction de temps consacré aux élèves en difficulté.

Ils ajoutent : « **L'augmentation des effectifs par classe empêcherait les enseignants d'apporter un enseignement de qualité et un soutien indispensable à leurs enfants. Les CP se retrouveraient dans la classe de maternelle. Et moins de fréquentation pour les commerces ; fuites d'éventuelles familles des campagnes.** »

Ils demandent donc à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et au ministère, « **de prendre en considération notre demande et de maintenir les trois classes actuelles. Nous devons tous nous mobiliser pour contester la fermeture envisagée et garder notre classe** ».



Le RPI de Quinéville, à l'entrée de la commune. Ouest-France